RAPPORT DE LA COMMISSION
chargée d'examiner l'objet suivant :

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Philippe Vuillemin et consorts - La muséographie vaudoise doit se partager entre plusieurs sites remarquables du Canton

1. PREAMBULE

La commission s'est réunie le jeudi 8 septembre 2022, à la Salle Romane, Rue Cité-Devant 13, à Lausanne. Dite commission était composée de Mesdames les Députées Sylvie Pittet Blanchette et Anne-Lise Rime ainsi que de Messieurs les Députés Vincent Bonvin, Grégory Bovay, Fabien Deillon, Stéphane Jordan, Alberto Mocchi, Pierre-François Mottier, Yves Paccaud et Fabrice Tanner. Madame la Députée Joëlle Minacci a été confirmée dans son rôle de présidente et de rapporteuse.

Ont également participé à cette séance Madame la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, Cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) ; ainsi que Madame Aline Delacrétraz, Responsable de Missions stratégiques au Service des affaires culturelles (SERAC)

Monsieur Florian Ducommun, Secrétaire de commissions parlementaires, a rédigé les notes de séance et en est vivement remercié.

2. POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Madame la Conseillère d'Etat rappelle à titre liminaire que le Monsieur le postulant Philippe Vuillemin s'inquiétait, à juste titre, de la valorisation du riche patrimoine historique romain dans le canton de Vaud. Le présent rapport expose les futures réalisations qui vont intervenir, notamment, sur le site d'Avenches – lequel est par ailleurs un site majeur puisque la ville d'*Aventicum* fut l'ancienne capitale de l'Helvétie. La construction du nouveau Musée romain permettra ainsi d'améliorer la mise en valeur ce site d'importance nationale, voire européenne, ainsi que ses monuments.

Comme les site et musée romains d'Avenches (SMRA) se consacrent davantage à l'Antiquité, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) – sis au Palais de Rumine – couvre quant à lui l'ensemble du territoire et est dédié à toutes les périodes. Aussi, d'autres lieux sont dédiés à la valorisation de la période romaine dans le canton de Vaud, à savoir : le Musée romain de Lausanne-Vidy, le Musée romain de Nyon et le Musée d'Yverdon et région. Bien qu'ils ne conservent pas de collections, deux autres sites valorisent également le patrimoine antique local, à savoir : la Villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et la Villa romaine de Pully (ArchéoLab).

La Cheffe du DCIRH souhaite souligner que la forte collaboration entre ces musées et ces sites a permis la réalisation d'une cartographie du patrimoine antique vaudois, laquelle est disponible sur le site web dont l'adresse est la suivante : www.patrimoineantiquevd.ch

L'action du canton quant à la valorisation du patrimoine ne se limite pas à la question muséale. En effet, le MCAH mène un système de prêt d'objets historiques appartenant à l'Etat à l'attention de nombreux musées du territoire, ce qui permet par conséquent d'enrichir et de mieux diffuser diverses collections.

Enfin, il est précisé que le personnel du SMRA est rattaché à la Division archéologie de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) pour les fouilles et au Service des affaires culturelles (SERAC) pour les collections et les expositions, ce qui oblige à des collaborations entre les deux Cheffes de département.

3. POSITION DU POSTULANT

Une commissaire fait part aux membres de la commission de la position de Monsieur Philippe Vuillemin :

« *Il se déclare globalement satisfait de la réponse du Conseil d'Etat. Pour lui, il s'agit d'une bonne synthèse dans un texte relativement ramassé, ce qui ne va jamais de soi quand on parle de culture. Son seul regret est le manque de perspective très concrète à court terme pour les mosaïques d'Orbe.* »

4. DISCUSSION GENERALE

Un commissaire considère que cette réponse est satisfaisante et très complète, c'est pourquoi il acceptera le présent rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Vuillemin. Abondant dans le même sens que son collègue, un commissaire souligne le fait qu'il est effectivement important de ne pas se limiter à un ou deux sites mais à toute une capillarité et ce, au vu du considérable patrimoine historique présent sur l'ensemble du territoire cantonal. Une commissaire se joint aux dires de ses préopinants et souhaite relever la volonté d'échange et de mettre davantage l'accent sur la médiation culturelle.

Observant que de nombreuses ruines romaines sont encore à l'air libres sur le site de Vidy, un commissaire demande si des fouilles vont encore être effectuées. Tout en rappelant que son Département n'est pas en charge de ces questions, Madame la Conseillère d'Etat indique néanmoins que la politique générale n'est pas de fouiller de manière proactive mais de le faire au gré des opportunités, puisque le coût de la fouille est à la charge du propriétaire. Une commissaire ajoute que la nécropole de *Lousonna* a justement été découverte dans le cadre de la réalisation du futur stade de football du projet Métamorphose.

Un commissaire souhaiterait obtenir davantage de précisions quant à la problématique liée à la protection ainsi qu'à la valorisation des mosaïques d'Orbe. La Cheffe du DCIRH note qu'elle n'est malheureusement pas en mesure de répondre à cette question puisqu'il n'y a pas grand-chose en cours. Néanmoins, il est prévu que ce dossier aille de l'avant et ce, en collaboration avec Madame la Conseillère d'État Isabelle Moret. Une commissaire évoque à cet égard le renvoi du postulat de Monsieur Simonin au Conseil d'Etat intervenu en 2019[1].

5. VOTE DE LA COMMISSION

Acceptation du rapport

La commission recommande au Grand Conseil d'accepter le rapport du Conseil d'Etat à l'unanimité des membres présents.

Vevey, le 11 novembre 2022.

La rapporteuse :
(Signé) Joëlle Minacci

[1] Rapport de commission au Postulat Patrick Simonin et consorts - Faudra-t-il que le ciel tombe sur la tête du Conseil d'Etat pour entrevoir des actes dans la protection et la mise en valeur de la Villa romaine d'Orbe ? (18_POS_051)